

PORTANT COMPOSITION DES JURYS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024/2025

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le décret 2023-1275 du 27 décembre 2023 relatif à la validation des acquis de l'expérience,
Vu le décret 2024-332 du 10 avril 2024 relatif au jury et au congé de validation des acquis de l'expérience,
Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA),
Vu l'article R613-36 modifié du Code de l'éducation,
Vu l'article L6412-3 du Code du travail,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au Diplôme National Master,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
Vu les statuts de l'UCA ;

ARRETE

Article 1 :

La composition des jurys de Validation des Acquis de l'expérience (VAE) pour l'obtention d'un Master de l'IAE comme suit :

Master

Mention : Monnaie, banque, finance, assurance

Parcours : Carrières de la banque et de l'assurance : Conseiller Clientèle de Professionnels

Daniel ZAMBON, Président, PU
Rodolphe JONVAUX, MCF
François MARETTE, Professionnel

Suppléants :

Pierre CHAUDAT, MCF
Julien GUILLAUMOND, MCF
Éric BEYSSAC, PU
Michel JAMES, PRAG
Jean-Pierre AGUER, PU
François AUBERT, PU
Sylvain MARSAT, PU
Sébastien QUET, Professionnel

Master

Mention : Gestion de patrimoine

Daniel ZAMBON, Président, PU

Mathieu GOMES, MCF
Lionel TIXIER, PU Associé
Coralie PERELLO, Professionnel

Suppléants :

Pierre CHAUDAT, MCF
Julien GUILLAUMOND, MCF
Éric BEYSSAC, PU
Michel JAMES, PRAG
Jean-Pierre AGUER, PU
Michaël GOUJON, PU
Ninon MANARANCHE, Professionnel

Master

Mention : Gestion de production, logistique, achats
Parcours : Ingénierie logistique

Daniel ZAMBON, Président, PU
Nikolay TCHERNEV, PU
Rose-Marie BORGES, MCF
Samuel MATHIEU, Professionnel

Suppléants :

Pierre CHAUDAT, MCF
Julien GUILLAUMOND, MCF
Éric BEYSSAC, PU
Michel JAMES, PRAG
Jean-Pierre AGUER, PU
Virginie NOIREAUX, PU
Sylvérin KEMMOE, MCF
Loïc MALLET, Professionnel
Pascal CUBIZOLLES, Professionnel

Master

Mention : Gestion des ressources humaines

Daniel ZAMBON, Président, PU
Pierre CHAUDAT, MCF
Michel CHEZE, Professionnel

Suppléants :

Julien GUILLAUMOND, MCF
Éric BEYSSAC, PU
Michel JAMES, PRAG
Jean-Pierre AGUER, PU
Eléonore MARBOT, MCF
Jean-marc SALES, PRAG
Marius LOIACONO, Professionnel
Quentin OLLIER, Professionnel

Master

Mention : Management stratégique
Parcours : Pilotage des organisations et management durable

Daniel ZAMBON, Président, PU
Norbert LEBRUMENT, PU
Sylvérin KEMMOE TCHOMTE, MCF

Suppléants :

Pierre CHAUDAT, MCF
Julien GUILLAUMOND, MCF
Éric BEYSSAC, PU
Michel JAMES, PRAG
Jean-Pierre AGUER, PU
Samuel LAGRANGE, MCF
Damien TALBOT, PU
Franck BELLAVIA, Professionnel

Master

Mention : Management et Administration des entreprises

Parcours : Management des orga. médico-soc. et de santé

Daniel ZAMBON, Président, PU
Laurent MERIADE, PU
Damien TALBOT, PU
Patrice PERRIER-GUSTIN, Professionnel

Suppléants :

Pierre CHAUDAT, MCF
Julien GUILLAUMOND, MCF
Éric BEYSSAC, PU
Michel JAMES, PRAG
Jean-Pierre AGUER, PU
Corinne ROCHETTE, PU
Nathalie CHEMINAT, Professionnel
Aurélien STOLL, Professionnel

Article 2 :

L'arrêté n°2025-206 est abrogé.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand,

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD

The block contains a handwritten signature in blue ink and the official logo of the Université Clermont Auvergne (UCA) in blue.

Le 12 juin 2025

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.